tiatrie aux maux qui affligent l'humanité, l'air et la lumière.

Puis, il passe en revue toutes les affections pathologiques qui se guérissent par l'application des sérums.

La tuberculose, qui n'est pas héréditaire, mais exclusivement contagieuse, plus contagieuse pour l'homme, quand elle provient des bovidés, le charbon, le rouget des porcs, le choléra des poules, la peste, la diphtérie, etc., etc.

Cette conférence, éminemment instructive, a été suivie avec le plus grand intérêt.

Après quoi, les brasseurs ont visité en détail l'Institut Pasteur, sous la conduite des médecins attachés à l'établissement, qui leur ont donné, avec le plus parfait empressement, toutes les explications désirables.

Cette visite a commencé, naturellement, par le laboratoire des fermentations industrielles.

Le Banquet

La journée s'est terminée par un banquet qui a eu lieu à cinq heures, à l'annexe du *Grand Hôtel*. A la table d'honneur, se trouvaient, autour de M. Didry, président honoraire, MM. Guérin, chef du laboratoire à l'Institut Pasteur; Paul Bont, président, conseiller municipal de Toufflers; Deriveaux, maire de Baisy-Montigny; Bourigeaud, directeur du journal *Le Contrôleur*, organe de la *Ligue des Brasseurs;* Rajat, avocat-conseil de la Ligue; Michiels, brasseur à Bergues, membre du Comité, etc.

Les convives étaient nombreux, l'animation, la gaîté, l'entrain très grands. L'heure des toasts venue, M. Bont a porté la santé du Président de la République, à qui un télégramme a été adressé. *Dans les meilleurs termes*, il a porté ensuite la santé des invités, de M. Guérin, représentant de M. Calmette, qui a bien voulu ménager aux invités la visite de l'Institut Pasteur, le clou de la journée; de M° Rajat, dont les avis et conseils sont très appréciés des membres de la société, enfin des représentants de la presse.

Au nom de M. Calmette, M. Guérin remercie la *Ligue des Brasseurs* de son bon accueil et donne rendez-vous à ses membres à l'an prochain.

Un toast à la prospérité de la société est porté par M° Rajat, qui souhaite que les brasseurs aient de moins en moins besoin de son aide.

M. Didry porte la santé du nouveau président, M. Paul Bont, dont il vante le dévouement et le zèle. Nul mieux que lui, dit-il, n'est apte à défendre les intérêts de la Ligue.

D'autres toasts sont encore portés par MM. Assoignon, du *Progrès du Nord;* Deriveaux et Bourigeaud, et le banquet se termine au milieu du plus grand entrain.

A St-JACQUES
209-211, rue du Collège
près place Fosse-aux-Chênes
ROUBAIX

MAISON DU DEUIL
RAYON COMPLET DE DEUIL
Deuil en 24 heures. Location de Châles

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANTROYS-KRABANSKY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marie-Thérèse VANTROYS, décédée à Roubaix, le 24 juin 1903, à l'âge de 3 ans et 12 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 139.

Les amis et connaissances de la famille LERUSTE-PETIT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène-Jules-Joseph LERUSTE, décédé à Bonsecours-lez-Péruwelz (Belgique), le 23 juin 1903, dans sa 30e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — Réunion à l'église.

Les amis et connaissances de la famille VANHERPE-PLATIAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie PLATIAU, épouse de Monsieur Adolphe VANHERPE, décédée à Roubaix, le 23 juin 1903, dans sa 41e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à quatre heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin (cour Pennel, 9), à trois heures et demie.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 25 juin 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LECOMTE, décédé à Roubaix, le 13 juin 1902, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
(BRICHE-CORNILLE, Successeur)
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'hôpital et le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de Mère Marie-Paul, née Hibon, supérieure générale de l'ordre de Sion. La regrettée défunte était la sœur de Mme Louis Legrand, de M. Hibon, président de Chambre honoraire à la cour de Douai, aujourd'hui décédé, et de M. Paul Hibon, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Les funérailles de Mère Marie-Paul ont été célébrées mercredi, à Paris.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Geneviève Desplats, fille de M. le docteur Desplats, doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille, avec M. Alfred Mantoy, ingénieur des arts et manufactures, attaché à l'usine Kuhlmann, de Lille.

— On annonce les fiançailles de M. Honoré Mauroix, négociant à Evin-Malmaison, avec Mlle Angélina Meureaux, fille de M. Meureaux-Cloquié, de Libercourt.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 24 juin

Présidence de M. SÉE, vice-président

LA SOCIÉTÉ « LA PURÉE ». — A Templemars, le dimanche de la mi-carême, on avait organisé un cortège pour chanter une chanson où l'on célébrait les aventures d'un concitoyen; c'était la Société *La Purée* qui parcourut le village en chantant ladite chanson; il y avait 75 choristes, plus des figurants, des tambours, etc. Vingt-neuf d'entre eux sont assignés devant le Tribunal correctionnel de Lille, sous l'inculpation de diffamation. Les prévenus et de nombreux amis sont arrivés en corps, chantant à tue-tête au Palais de Justice, où l'on fut quelque peu étonné de ce remue-ménage.

Les débats n'ont pas manqué de saveur. Parmi les choristes, il y avait des hommes, des femmes, des enfants... on ne savait plus où les mettre dans la salle d'audience, et les femmes s'asseyaient au milieu des avocats, sur les bancs du barreau, de tous côtés.

M° Brackers d'Hugo a plaidé pour le plaignant, puis M° Barbe a présenté la défense des vingt-neuf prévenus.

Le Tribunal a acquitté trois d'entre eux et a remis trois enfants à leurs parents. Le chef de la chorale improvisée encourt 16 francs d'amende avec sursis, les simples choristes, 1 fr. d'amende avec sursis. Quant au plaignant, M. Devillers, il n'obtient que les dépens pour tous dommages-intérêts.

LA FRAUDE. — Les fraudeurs sont toujours en grand nombre, et une constatation attristante se dégage de cette audience: le nombre des enfants qui se livrent à la fraude, et à la fraude grave: la nuit, par grandes quantités, devient véritablement considérable.

— Voici d'abord Louis Mathyn, 14 ans, soi-disant apprêteur, demeurant à Roubaix, rue Monge, estaminet Delcroix; deux fois déjà on le rendit à ses parents pour fraude; deux autres fois on le confiait à l'Assistance publique, et ceci en quelques semaines. Peu après sa sortie de prison, le mois dernier, lors d'une cinquième poursuite, on le plaça dans la Charente, comme ouvrier de ferme, chez un brave cultivateur. Mathyn s'empressa de prendre la fuite, de revenir à Roubaix se remettre au service d'un maître-fraudeur et, le 30 mai, vers midi un quart, les douaniers l'arrêtaient au moment où il passait devant le corps de garde de Neuville-en-Ferrain, avec 10 kil. de café vert qu'il ramenait de Belgique. Cette fois, le Tribunal décide que Louis Mathyn sera détenu dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans: ce gamin accueille avec un sourire légèrement gouailleur la condamnation prononcée.

— Georges Dutilleul, 14 ans, trempeur à Lille, rue de Poids, est l'objet de cinq procès-verbaux pour fraude. Il doit rendre compte d'un procès-verbal dressé contre lui dans la nuit du 23 au 24 mai, vers minuit un quart, pour fraude de 32.400 allumettes belges valant 32 fr., à Wattrelos, passage des Hautes. Dutilleul est un mauvais sujet, qui, depuis deux mois, a quitté le domicile paternel. On l'envoie en correction jusqu'à 18 ans 1/2... par défaut; cette condamnation ne l'inquiète guère, car le Parquet l'a laissé en liberté et la douane aura bien de la peine à le retrouver.

— Arthur Kindt, 15 ans, journalier à Leers, hameau de la Bassée, a été arrêté à deux reprises, et lui aussi est en liberté. Dans la nuit du 28 au 29 mars, vers une heure du matin, à la croisade de Lys, il a fraudé 11 kil. de café vert; le 5 avril, vers 10 heures 1/2 du soir, à Roubaix, croisade du Pont-Rouge, il fraudait 27 kil de café vert, valant 81 francs, en compagnie d'un fraudeur de profession, Gustave Rogier, 22 ans, teinturier à Roubaix, rue de l'Industrie, qui subit en ce moment à la maison d'arrêt trois condamnations prononcées contre lui du chef de contrebande. Gustave Rogier est condamné à 48 jours de prison et 500 francs d'amende. Quant au jeune Kindt, qui ne se présente pas devant le Tribunal, on le rend à ses parents.

— Voici encore deux jeunes gens, Eugène Vanhoutteghem, 14 ans, sans domicile fixe et Joël Tanghe, 15 ans, garçon boulanger à Lille, qui, lui aussi, quitte sans cesse le domicile paternel et dont le père, bien noté, refuse de se charger: telles sont ses déclarations à l'audience. Le 5 juin, vers six heures du soir, à Wattrelos, sentier Legrand, ils ont fraudé 6 kilos d'allumettes, valeur 27 francs. Vanhoutteghem et Tanghe sont rendus à leurs parents, le premier par défaut, et condamnés toutefois à 500 francs d'amende.

— Encore un gamin de 14 ans, Paul Rousseine, 14 ans, sans profession ni domicile, et qui, lui aussi, se moque de la décision de la justice, puisqu'il a été laissé en liberté provisoire. C'est la cinquième poursuite dirigée contre lui: le 20 mai, à deux heures du matin, il a été surpris au pavé des Ballons, sur le territoire de Wattrelos, avec 21 kilos d'*allumettes* belges, d'une valeur de 94 fr. 50. Par défaut, il est envoyé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans ½.

— Joséphine Procureur, 39 ans, journalière à Flers-Breucq porte sur les bras ses deux bébés qu'elle a emmenés avec elle à la prison. On l'a arrêtée le 19 juin, vers dix heures moins le quart du matin, à Toufflers, au *Faisan Gris*, avec 1 kil. de tabac, 1 kil. de café brûlé, 3 *kil. de confitures et une boîte d'allumettes*, d'une valeur totale de 22 fr. 71. Six jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Dans la nuit du 20 au 21 juin, vers une heure et demie du matin, les douaniers dépistèrent, sur le territoire d'Hem, aux Hauts Champs, deux pelotons de fraudeurs, qui marchaient habilement dissimulés, à quelque distance l'un de l'autre. Ils donnèrent la chasse à ces fraudeurs et purent en arrêter deux: Auguste Haverbeke, 19 ans, et Pierre Decuyper, 26 ans, tous deux demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, 293; sur le lieu de l'attaque, ils découvrirent ensuite 188 kil. de café vert et 32 kil. de café torréfié, représentant une valeur totale de 756 francs. Quinze jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende à Auguste Haverbeke, 2 mois et 500 francs à Pierre Decuyper.

— Emile Prudhomme, 16 ans, teinturier à Lannoy, fraude de 15 kil. de café vert, le 21 juin, vers quatre heures de l'après-midi, à Lys-lez-Lannoy, carrière Delcroix: 12 jours et 500 francs. — 12 jours et 500 francs, par défaut, à François Dutilleul, 16 ans, bâcleur, à Wattrelos, sentier des Brouettes, pour fraude 6 kil. de café, à Wattrelos, rue des Fleurs, vers cinq heures du soir, le 26 avril.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Paroisse Saint-Jean-Baptiste.* — A l'occasion de la fête de l'Adoration qui doit avoir lieu dimanche prochain, deux instructions seront données *jeudi et vendredi prochains*, à huit heures du soir, dans cette église, par M. l'abbé Devos, missionnaire diocésain.

BOUVINES. — *Le pèlerinage à la Fontaine Saint-Pierre, à Bouvines.* — De temps immémorial, la paroisse de Bouvines est dédiée à Saint Pierre. Lors de la bataille de Bouvines, en 1214, cette paroisse possédait déjà la fontaine de son saint Patron, où l'on n'a jamais cessé de se rendre pour obtenir la guérison des maladies d'yeux et de la fièvre. *C'est pour perpétuer cette dévotion locale* et traditionnelle envers Saint-Pierre, que le pèlerinage a été établi en son honneur. Mgr l'Archevêque de Cambrai a érigé la Confrérie de Saint Pierre, dans la paroisse de Bouvines, et l'a affiliée à la Confrérie de Saint-Pierre-aux-Liens, à Rome. A l'occasion du pèlerinage, une neuvaine solennelle aura lieu, du 27 juin au 5 juillet. Voici l'ordre des exercices de cette neuvaine: Tous les jours de la *semaine, à six heures et demie, messe de pèlerinage* à l'autel de Saint-Pierre. Tous les soirs, au salut, récitation des litanies de Saint-Pierre. — Jeudi 2 juillet: Réception solennelle de toutes les paroisses voisines: A neuf heures et demie, messe solennelle avec sermon, par M. le Doyen de Templeuve; les chants seront exécutés par les jeunes aveugles de l'Institution de Ronchin. — Dimanche 5 juillet: A dix heures, grand'messe; à quatre heures, vêpres, avec la procession et sermon à la Fontaine par M. l'abbé R. Deschamps, supérieur de l'Institution St-François-de-Sales, à La Bassée; au retour à l'église, bénédiction du T.-S.-Sacrement.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
LA CONFIANCE
Rue Ma Campagne, ROUBAIX

Compte aujourd'hui **1465** adhérents effectifs, soit **177** de plus qu'au 1er janvier dernier.

L'inventaire accuse à fin décembre 1902, pour la bière 1re qualité: **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.

La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **30 fr. 20 pour cent,** non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à **5 %**; de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **44 fr. 25**.

La bière de **1re qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.

Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 f.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.

On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.

On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

LES EXAMENS DU BREVET ÉLÉMENTAIRE

Lundi, a commencé la première session des examens pour l'obtention du brevet élémentaire pour les jeunes filles.

Ont été déclarées admissibles à subir l'épreuve du second degré:

A Lille, — Mlles Abraham, André, Assoignion, Baillard, Besuyaux, Marcelle Beghin, Béretz, Blanchard, Blas, Julia Boulogne, Brabant, Braine, Bradet, Brohaye, Broffa, Cassmeyer, Canonne, Carion, Carlier, Carpentier, Jeanne Chatelain, Chereau, Choaix, Christmann, Claerebout, Clairin, Coliard, Colson, Combel, Courtecuisse, Crépin, Dablemont, Dambrine, Beau, Dewarlez, Deffrennes, Madeleine Delattre, Cécile Delcour, Delecluse, Delhaye, Florentine Delerue, Delgrange, Deligne, Demaitelle, Dematte, Demey, Demooy, Deneck, Denis, Depreux, Dequecker, Dernoncourt, Derycke, Deschildre, Desmet, Desplanques, Devernay, Dewitte, Douis, Dron, Marthe Dubois, Ducorney, Dugardin, Duhem, Dujardin, Antonine Dupaisay, Lucienne Dupont, Dupret, Durand, Duval, Eycken, Fauvon, Florent, Froment, Gochlinger, Caudré, Gintois, Gaugue, Ghiot, Grillet, Gruwez, Guilbaut, Guilleman, Guillermou, Hautray, Haverlan, Angèle Hennebel, Hervieu, Heurtaux, Houzet, Hueffschmidt, Isoré, Jacquart, Jarcqz, Jousset, Julienne Jules, Ketels, Kole, Alice Lanoy, Lansart, Lecat, Germaine Leconte, Marthe Lefebvre, Hortense Lefebvre, Lefevre, Denise Lemaire, Lemoine, Lené, Lepers, Termytte, Leturgez, Angèle Libert, Lucie Libert, Longrez, Machy, Maillaud, Marquette, Maurey, Ménétrier, Merchier, Messiaen, Nicaud, Pertriaux, Pigon, Alice Piquet, Marguerite Piquet, Plouvier, Penette, Prévost, Priau, Elodie Prum, Marie Prum, Raynaud, Renier, Ryckelynck, Eugénie Ryngaert, Sablé, Samson, Angélique Sauvage, Marguerite Sauvage, Schil, Seez, Sénéchal, Speder, Swyngedauw, Taine, Thalamas, Tison, Toulemonde, Toussaint, Varberten, Vandenbroek, Vandenbroucke, Vangehuchten, Vanspeybrock, Vasseur, Verchyte, Villé, Visart, Viste, Waag, Walraere, Werquin.

A Douai. — Les examens pour le brevet élémentaire des jeunes filles ont eu lieu lundi et mardi à l'Hôtel de Ville de Douai.

160 aspirantes se sont présentées. 84 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales de l'examen. Ce sont: Mlles Ansart, Arragon, Bacquerot, Barbion, Bas, Basuyau, Bertein, Bertho, Boissonnet, Boulogne, Brégé, Bury, Campion, Caudron, Chatelain, Christory, Carnot, Courtecuisse, Dangréau, Darty, Debailleul, Debyser, De Chabert Ostland, Delattre, Delay, Delesalle, Deville, Delmotte, Denis, Descarpentries, Destombes, Devigne, Diévard, Dorny, Juliette Dusenu, Duyt, Cécile Fauquette, Thérèse Fauquette, Féron, Fèvre, Fondeville, Fontaine, Froissart, Gaillez, Géenens, Gengembre, Gérard, Grenier, Hurtrez, Jouanneaux, Lantenois, Laurent, Leversin, Lelieffre, Libouton, Lidemarck, Lodigeois, Longcourty, Marie Marsalle, Mavoise, Moisselin, Catherine Morel, Joséphine Morelle, Nest, Noyelle, Nugues, Pierrejean, Piettre, Pottiez, Nattez, Renard, Scalabre, Sion, Tamboise, Thienleux, Vandenbussche, Vandermirsch, Verfurlo, Versa, Vitaux.

A Arras. — 106 jeunes filles se sont fait inscrire aux examens du brevet élémentaire. 104 se sont présentées. 38 ont été admis à subir les épreuves de la deuxième série et 37 admises à l'oral, qui se passera mercredi matin. Ce sont: Mlles Bailleul, Bayart, Blaise, Breuvart, Brimont, Bury, Culiez, Elisabeth Cuvelier, Elodie Cuvelier, Ruffine Cuvilliez, Damiens, Dannelle, Darras, Delttour, Derome, Deroussent, Devoitin, Dubuisson, Fauvel, Favrod, Fontaine, Gaillardot, Herrengt, Holtzhammer, Hoyez, Launay, Lebas, Leclercq, Legrand, Marie-Thérèse Lepoutre, Lobiaux, Mulliez, Piteux, Rigaux, Rivière, Tacquet, Zablot.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Les relations de Roubaix-Tourcoing avec Fourmies

Roubaix, le 24 juin 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez accorder l'hospitalité de vos colonnes à la lettre suivante:

« Tous vos lecteurs et j'en suis, auront lu avec intérêt et satisfaction, qu'à partir du 1er juillet prochain, la Compagnie des chemins de fer du Nord aura reporté à 7 h. 40 du soir le train qui part actuellement à 7 h. 28 du soir pour Croix, Roubaix et Tourcoing.

» Cette heureuse modification, rendue nécessaire par la suppression du train de 7 h. 57 du soir, permettra aux voyageurs de notre région arrivant à Lille entre 7 h. 29 et 7 h. 37 du soir de rentrer rapidement chez eux.

» Ceci constaté, il est une autre modification très urgente et qui intéresse également et principalement notre région; je veux parler des relations avec la région de Fourmies.

» Tous ceux que leurs affaires appellent dans cette région et qui ne tiennent pas à aller coucher à Lille pour prendre le lendemain le train de 5 h. du matin (ceci jusqu'au 30 juin) ou à partir du 1er juillet à se lever à 3 h. 1/2 du matin pour prendre à Lille le même train, utilisent le seul train convenable de la journée qui part de Lille à 7 h. 44 du matin et qui *doit* arriver à Hirson à 10 h. 07; un autre train partant d'Hirson à 10 h. 13 permet au voyageur d'arriver à Fourmies à 10 h. 32.

» Mais il faut compter avec le retard que l'express de 7 h. 44 a presque toujours, soit à Busigny, soit à Hirson. Neuf fois sur dix, le voyageur en entrant en gare d'Hirson, voit filer devant lui le train de Fourmies (la correspondance n'étant pas garantie) et il lui reste la consolation d'attendre le train de 12 h 46 qui arrive à Fourmies à 1 h. 07.

» Pourquoi la Compagnie du Nord qui dessert admirablement les lignes Lille-Paris et Lille-Calais, ne pourrait-elle en faire autant pour la ligne de Fourmies par Hirson?

» Il suffirait tout bonnement de reporter le train 1510 à 10 h. 22 par exemple et ce train arriverait à Aulnoye à 11 h. 36, c'est-à-dire, à temps pour donner la correspondance avec le train 118 partant d'Aulnoye pour Paris à 11 h. 50.

» Excusez, Monsieur le Directeur, la longueur de cette lettre et agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments respectueux et reconnaissants.

Un Roubaisien qui a raté souvent le train 1510.

La ducasse de Wattrelos

Wattrelos, le 23 juin 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie de bien vouloir insérer la lettre suivante dans le prochain numéro de votre estimable journal:

« Beaucoup de Wattrelosiens, et notamment les commerçants du quartier dit du Moulin, se demandent pourquoi on a supprimé cette année l'installation des loges foraines à la place du Moulin. La combinaison des années précédentes donnait cependant plus d'attrait à la ducasse en même temps qu'elle permettait un plus facile dégagement de la Grande-Place et c'était de plus une source de profits pour les débitants de la rue et de la place du Moulin, sans que cela ne porte préjudice aux commerçants de la Place. S'il y a des raisons qui motivent ce changement, qu'on les fasse connaître; dans le cas contraire, j'ose espérer que l'administration voudra bien donner aux intéressés l'assurance que la place du Moulin sera encore occupée aux ducasses prochaines.

» Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mon entière considération.

» *Un Wattrelosien.* »

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un actionnaire. — Il n'y a aucun droit à payer. — *Richard 9.* — Employez de l'eau phéniquée et des lavages à l'eau de pluie et au savon noir. Au besoin, coupez les cheveux. C'est, avant tout, une question d'hygiène et de propreté. — *Boulanger Louis.* — 1° Oui; 2° Nous tenons la collection du *Journal de Roubaix* à votre disposition. — *C. B. C. à Courtrai.* — Nous n'en connaissons pas. Voyez M. le Curé de votre paroisse. — *C. L. 1903.* — Non, la classe de 1903 ne bénéficiera pas de la loi de deux ans. Cette loi ne pourra entrer en vigueur que deux ans après sa promulgation qui aura lieu, sans doute, l'an prochain, et ne sera appliquée qu'en 1906. Il pourrait se faire que des jeunes gens de cette classe soient renvoyés par anticipation et par voie de tirage au sort, selon la décision de M. le Ministre de la Guerre. — *Georges D.* — Voyez la réponse C. L. 1903. — *C. H. D. Reims n° 8.* — Non, il vous faut avoir dix-huit ans accomplis. — *A. V. C.* — Oui, il peut opter dans l'année de sa majorité; mais, à cette époque, il doit décliner la qualité de Français devant le Juge de Paix, s'il satisfait à la loi sur la milice belge. — *Tabac L. L.* — Cela dépendra de l'appréciation de l'Administration à Lille; mais il pourra obtenir un casier « néant », en s'adressant à M. le Greffier du Tribunal civil, au Palais de Justice. — *Gaston D.* — Un reçu de 2 fr. 50 ne doit pas avoir de timbre; le timbre de quittance n'est obligatoire que pour les sommes au-dessus de 10 francs.

Ch. Vamhène, à Tourcoing. — 1° Vous trouverez des billets chez plusieurs négociants en cycles, débitants de tabac, ou au siège du *Nord-Touriste*, 104, rue du Moulin, à Roubaix; 2° Le tirage aura lieu en septembre ou octobre; nous publierons la liste des numéros gagnants.

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »
222, rue du Tilleul, ROUBAIX
VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX
La Maison vendant **la meilleure qualité et le meilleur marché**, accorde
20 0/0 D'ESCOMPTE
dont 15 0/0 sur la facture
A TOUT ACHETEUR
et 5 0/0 sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.
La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté et malgré la hausse de 20 0/0 qui existe déjà sur les vins maintiendra ses prix jusqu'au 30 Juillet.
Au détail on donne des tickets. 21218

Nationalité néerlandaise. — Aux termes de la loi du 12 décembre 1892, les sujets de S. M. la reine des Pays-Bas résidant à l'étranger qui désirent conserver la qualité de Néerlandais ont à en donner avis chaque fois avant l'expiration d'une période de dix années, soit au bourgmestre ou au chef de l'administration locale de leur dernier domicile en Hollande ou dans les colonies néerlandaises, soit à l'envoyé des Pays-Bas, ou à un fonctionnaire consulaire néerlandais en France. La non-observation de cette formalité entraîne la perte de la qualité de Néerlandais.

Dix années vont être révolues bientôt depuis l'entrée en vigueur de cette législation spéciale et les intéressés sont informés qu'ils auront à renouveler la déclaration qu'ils avaient faite, ou à présenter toute déclaration qu'ils n'auraient pas formulée encore. A cet effet, et jusqu'au 1er juillet 1903, des formules seront tenues à leur disposition au consulat des Pays-Bas, à Lille, rue Négrier, 27, tous les jours, midi ou six heures, pour les personnes du rayon de Lille ou du siège vice-consulaire de Roubaix qui en dépend.

Sur production de pièces en règle, il sera délivré récépissé des déclarations effectuées.

N. B. — **Contre justification de nationalité, les déclarations rédigées en la forme officielle, pourront être reçues également par correspondance.**

Le tout est accompli *sans frais.*

Grandes diminutions sur la MERCERIE aux GALERIES LILLOISES. 30861—59702

NORD

L'ARRIVÉE DU CZAR A DUNKERQUE. — Le président de la République a reçu le peintre Poilpot, qui lui a présenté la maquette définitive du tableau représentant l'*Arrivée du Czar à Dunkerque*, tableau commandé par l'Etat pour les galeries historiques de Versailles. L'artiste a choisi le moment où le yacht impérial arrive bien en vue du *Cassini*. A la coupée du yacht apparaît S. M. Nicolas II, et le président de la République, entouré des ministres, le salue du pont du *Cassini*, qui forme le premier plan du tableau. M. Loubet, très satisfait, a vivement félicité M. Poilpot, qui va commencer tout de suite sa toile.

SOCIÉTÉ DES AMIS ET ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DU NORD. — L'assemblée générale de cette Société aura lieu le dimanche 5 juillet, à trois heures, à l'Hôtel de Ville de Dunkerque. L'assemblée sera suivie d'une visite de l'Hôtel de Ville, d'une promenade en rade sur un remorqueur du port, à quatre heures et demie, et d'un banquet au restaurant Dedant, sur la plage de Malo-les-Bains (cotisation, 10 fr.) à sept heures.

LE CRIME DE SIN-LE-NOBLE. — L'état de la victime, Marie Picton, semble un peu s'améliorer et on conserve quelque espoir de la sauver.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — L'ensemble de la proposition de loi sur la sécularisation a été adopté, après rectification, par 306 voix contre 63. Voici les votes des députés de notre région. A voté contre: M. Delaune. Se sont abstenus: MM Barrois, Bonte, Cardon, Henry Cochin, Dansette, Groussau, Guilain, abbé Lemire, Lozé, de Montalembert, Eugène Motte.

Tous les autres ont voté pour.

LA TOMBOLA DE LA PRESSE

UN VOYAGE A LA MER pour deux sous

DEUX TRAINS DE PLAISIR EN LOTERIE

L'idée originale de mettre en tombola un train de bains de mer et de corser cette excursion par de nombreuses attractions devait fatalement trouver un accueil sympathique auprès de nos populations, qui aiment ce qui est neuf et ingénieux, ce qui leur promet beaucoup de plaisir sous une forme imprévue et avec un minimum invraisemblable de dépenses.

Nous n'avons pas encore dit les faveurs multiples dont bénéficieront les innombrables gagnants de la tombola, et déjà l'on se dispute les billets comme si on avait deviné tout ce qui est réservé aux heureux excursionnistes du 2 août, et non seulement on se dispute les billets, mais on nous écrit depuis quinze jours lettres sur lettres pour nous demander que l'arrondissement de Lille n'ait pas seul le profit de cette tombola sans précédent.

Les demandes sont devenues si pressantes que l'Association professionnelle des journalistes du Nord n'a pas cru pouvoir se dérober, elle a de nouveau fait appel à la bienveillance de la Compagnie du chemin de fer du Nord et elle a obtenu un train supplémentaire qui desservira les arrondissements de Valenciennes et Douai ainsi que l'agglomération minière du rayon de Lens.

Pour éviter la confusion et le désordre, des billets d'une couleur spéciale seront affectés à la mise en tombola de ce nouveau train.

Les billets pour le train partant de Tourcoing, Roubaix, Lille Armentières sont roses; les billets pour le train partant de Valenciennes, Raismes, Somain, Douai, Hénin-Liétard et Lens seront verts.

Ils seront incessamment mis en vente et il est hors de doute que cette série nouvelle s'enlèvera avec la même fureur que ceux du train de l'arrondissement de Lille.

Le 2 août à Dunkerque ne sera décidément pas une journée banale.

BELGIQUE

LA CHAMBRE. — *Séance du 24 juin* (matin). — BUDGET DE LA GUERRE. — M. Davignon se plaint de l'ingérence non justifiée du département de la guerre dans la construction de chemins de fer vicinaux, tels que celui de Trooz à Dinant.

M. Huysmans revient longuement sur les travaux de la Commission militaire relative à Anvers. Il s'en prend directement à M. Delbeke. Il en résulte un long colloque dans lequel M. Huysmans s'exprime très personnellement et très désagréablement à l'adresse du député d'Anvers et du Meeting en général. Ce qu'il ne peut pas pardonner à M. Delbeke et au Meeting, c'est d'avoir fait écarter par le gouvernement les plans du général Brialmont, inspecteur général du génie.

M. Delbeke: Le gouvernement s'est engagé à reculer la première enceinte d'Anvers jusqu'aux forts de seconde ligne et les projets de M. Brialmont sont tombés à l'eau: c'est déjà beaucoup.

M. le Ministre de la Guerre promet de réparer les dommages causés par les manœuvres, d'après les principes de la proposition de M. Woeste, que la Chambre paraît disposée à voter.

M. Hoyois s'occupe de l'avancement des sous-officiers du train.

La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi. — LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — On continue la discussion de l'article 17, relatif à la faute lourde. On joint les articles 18, 18 *bis* et 19.

M. Giroul termine son discours. Il essaie de définir la faute lourde et répond aux objections faites à son amendement.

L'INCIDENT DAENS. — M. le Président déclare que le tableau géographique joint par M. Daens à son projet, a été déposé en section centrale et non sur le bureau de la Chambre.

Il signale que M. Daens a soulevé l'incident pendant son absence. Il reproche à celui-ci d'avoir fait faire à l'imprimerie quelque chose qui est contraire à la vérité. (Interruptions.)

M. Daens proteste. J'ai remis, dit-il, entre les mains du président Schollaert, en section centrale, le document dont il est question. Ma bonne foi était donc absolue et mon attitude loyale. Je voudrais bien savoir qui peut prétendre le contraire?

M. Vandervelde: Personne.

M. Daens: On a raison de se taire. J'ai, hier, affirmé plusieurs fois sur l'honneur qu'il en était ainsi, mais tous les membres de la Droite ont crié comme dans la fable « Les animaux malades de la peste »: Haro sur le baudet!

M. Hoyois: Vous vous flattez. (Hilarité.)

M. Daens: Et M. de Trooz a opposé à ma parole une série de dénégations.

M. de Trooz: Je n'en retire pas une.

M. Lorand: Et ainsi M. Daens est un menteur?

M. de Trooz: Absolument. (Exclamations.)

M. Vandervelde: Le président devrait tenir compte que M. Daens est presque seul à représenter un parti pour le protéger plus spécialement. (Tapage.)

L'incident se prolonge.

M. de Trooz déclare ne pas devoir s'arrêter aux injures de M. Daens, en faveur de qui interviennent MM. Demblon, Furnémont, Destrée, A. Delporte, Buyl et Vandervelde.

Finalement, M. le Président clôt l'incident en déclarant: La vérité, c'est que M. Daens a suivi une voie réglementaire pour une partie de ses documents; il a suivi une voie antiréglementaire en s'adressant à la section centrale. S'il y a eu malentendu, la faute en est à M. Daens. (Exclamations.)

M. Daens accepte les explications du président. L'incident est clos.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Après l'intervention de MM. Hoyois, Van Cleemputte, Neujean, Janson et Vandervelde, la discussion est close.

L'article 17 est adopté: « Il n'est en rien dérogé aux règles générales de la responsabilité civile lorsque l'accident a été intentionnellement provoqué par le chef d'entreprise. »

Plusieurs amendements sont rejetés. Les articles 19, 20 et 21, de pure forme, sont adoptés. La séance est levée à 5 heures 1/2.

NÉCROLOGIE. — Le monde musical flamand vient de perdre une de ses personnalités, si non des plus connues, du moins des plus dignes d'être regrettées. Mme Léon Van Gheluwe, née Marie de Berlacre, est décédée hier, à Audenarde, à l'âge de 43 ans. Elle composa d'assez nombreuses mélodies, fort élégantes de forme, et dont plusieurs font partie des collections éditées par le *Willems fonds.* L'inspiration en était fort personnelle et très distinguée. Marie de Berlacre était la femme de M. Léon Van Gheluwe, ancien directeur de l'école de musique de Bruges, un des représentants les plus autorisés de l'école musicale flamande.

— On annonce la mort de M. Charles Licot, architecte provincial du Brabant, l'habile restaurateur des ruines de l'abbaye de Villers. Il avait dirigé l'Ecole de dessin de Nivelles, puis l'Ecole des Arts décoratifs de Schaerbeek.

LE SOUS-INTENDANT THORNTON MASSACRÉ AU CONGO BELGE. — Une triste nouvelle vient de parvenir en Belgique: M. Thornton, agent de l'Etat Indépendant, qui s'était embarqué à bord de l'*Albertville*, parti d'Anvers pour le Congo, le 26 décembre dernier, a été massacré par les indigènes, qui ont ensuite emporté son cadavre.

LES POURSUITES CONTRE L'EX-ABBÉ CHARBONNEL. — *Paris, 24 juin.* — En vertu d'une commission rogatoire venue du Parquet de Bruxelles, M. Lascoux, juge d'instruction, a fait venir, cet après-midi, à son bureau, l'ex-abbé Charbonnel, qu'il a interrogé sur certaines conférences faites récemment par lui en Belgique et au cours desquelles il aurait incité les Belges à se révolter contre les lois en vigueur dans leur pays.

BRUXELLES

DRAMATIQUE SUICIDE EN PLEINE RUE. — Mercredi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, un coup de feu retentissait boulevard du Jardin Botanique, à hauteur de l'hôpital Saint-Jean. Les promeneurs trouvèrent dans une voiture de place, une jeune femme affaissée et à ses pieds un revolver de gros calibre. La femme râlait et l'on voyait à la tempe droite un trou béant d'où s'échappaient des flots de sang. On la transporta à l'hôpital, mais en arrivant elle rendait le dernier soupir. On n'a pu, jusqu'à présent, établir l'identité de la malheureuse, qui paraît être âgée de 22 à 25 ans.

CHARLEROI

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION CATHOLIQUE de l'arrondissement de Charleroi aura lieu dans cette ville le 19 juillet prochain. M. Beernaert, ministre d'Etat, y assistera et prononcera un grand discours.

CHIÈVRES

UNE ÉLECTION PROVINCIALE aura lieu prochainement dans le canton de Chièvres, pour remplacer M. Fernand Daubechies, nommé juge de paix. On annonce que des démarches sont faites auprès de M. le comte Ed. de Rouillé, ancien député d'Ath, pour qu'il accepte une candidature.

ARLON

MORTEL ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Mardi matin, un terrible accident s'est produit aux environs d'Arlon. M. Lemaire fils, plafonneur, avait cru pouvoir suivre à vélo une motocyclette. Il « roulait » donc à une allure désordonnée. Soudain, il fit un écart, et la roue d'avant de sa machine atteignit un soldat du 10e de ligne, qui fut renversé. Le cycliste « fit panache » et se blessa mortellement sur la chaussée. Quant au soldat, il a été assez gravement blessé à la main.

MOUSCRON

TRAVAUX A LA CASERNE DE GENDARMERIE. — M. le commandant du génie à Ypres a procédé à l'adjudication des travaux de grosses réparations aux casernes de gendarmerie de Bizet, de Menin, de Mouscron et de Poperinghe, — estimation 2.468 francs. Ont soumissionné: MM. Soete, Ypres, 2.399 fr.; Vve Th. Roose et fils, Ypres, 2.428 francs.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — *Audience du mercredi 24 juin 1903.* — Présidence de M. VANLANGENHOVE, juge de paix. — Ministère public, M. STRYPSTEIN, commissaire de police. — Greffier, M. DUFORT. — *Bal sans autorisation:* 1 fr. d'amende à Rosalie Vanfleteren, de Mouscron. — *Ivresse publique:* 10 fr. à Marie Mortier, de Mouscron, et 3 fr. à Julien Domylle, de Wattrelos. — *Non déclaration de changement de résidence:* 1 fr. d'amende à chacun des suivants: J.-B. Mercier, Gustave Bohé, Adolphe Decraene, Félix Tuytte et Mario Claus, tous de Mouscron. — *Injures verbales:* 5 fr. à Stéphanie Warnez, de Luingne; Marie Opsomer est acquittée en raison de son jeune âge; 10 fr. à Ernest Victor, de Mouscron. — *Coups et blessures volontaires:* 4 jours de prison avec sursis de 2 ans à Julien Parmentier, de Dottignies; Jules Duvillier, id., est acquitté.

CHEMISERIE WILLE-HAUWEL. — Chemises en tous genres: confectionnées et sur mesure. 22302

AVELGHEM

UN VOL. — Des malfaiteurs se sont introduits pendant la nuit de mardi à mercredi dans la maison de M. Maes-Bourgeois, huilier à Avelghem. Ils sont entrés par la fenêtre qui donne sur le bureau et y ont enlevé une somme d'environ vingt francs. De là ils sont allés dans la cave où ils ont enlevé une grande quantité de beurre et de viande. Les voleurs ont eu soin de couper les fils des sonneries électriques. Plainte a été déposée à la police.

MENIN

LA PROCESSION ET LA FOIRE DE LA SAINT-JEAN. — *Dimanche prochain*, sera célébrée la fête de St-Jean. A cette occasion, aura lieu la fameuse procession annuelle, la plus belle de la West-Flandre; elle partira de l'église St-Vaast, à l'issue de la grand'messe. Cette procession attire, chaque année, dans la vieille cité flamande, de nombreux étrangers, qui admirent toujours la splendeur de ce cortège religieux. Cette année particulièrement, la procession acquerera encore de l'importance par l'adjonction de groupes nouveaux, qui, par la fraîcheur et la beauté des costumes, ne pourront qu'exciter l'admiration des fidèles.

— La foire promet d'être des plus brillantes: déjà, la Grand'Place, la place du Marché, la place Vandermeersch, se couvrent d'établissements forains, dont plusieurs très luxueux; d'autres constitueront une innovation, tel un « labyrinthe » qui ne peut manquer d'attirer de nombreux visiteurs. La *Compagnie des chemins de* fer vicinaux organise, à l'occasion de la St-Jean, un service spécial, dont nous publierons demain l'horaire.

LE PLUS VIEUX POMPIER DE LA BELGIQUE est, certainement, Jean Camelbeke, membre du corps des Sapeurs-Pompiers de Menin. Il y a eu soixante ans à la Fête-Dieu dernière que Camelbeke est entré dans cette Compagnie. Sa bonne conduite lui fit conquérir le grade de caporal, alors que M. C. Vanackère commandait le corps; plus tard, sous le commandement de M. Jules Vanlerberghe, il obtenait le grade de sergent. En 1843, il était tambour de la Garde civique de Menin, et, depuis quinze ans, il est concierge de l'arsenal et préposé à la surveillance du matériel du corps des Sapeurs-Pompiers. Ses brillants états de service, ses actes de courage et de dévouement, lui valurent de nombreuses croix et décorations dont le vétéran a la poitrine constellée. Né le 12 juin 1824, il a donc plus de 79 ans; il a pu, malgré son grand âge, assister encore à la dernière procession de la Fête-Dieu, en arme, et sous l'uniforme de pompier.

COMINES

LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL, qui devait avoir lieu samedi soir, est remise à une date ultérieure, les conseillers n'étant pas en nombre pour délibérer.

HERSEAUX

LA KERMESSE. — Voici le programme du concert qui sera donné dimanche prochain, à sept heures et demie du soir, par la Philharmonie municipale de Wattrelos, sur la place d'Herseaux, à l'occasion de la kermesse: 1. *Chorydon*, allegro (Eustace); 2. *Mireille*, fantaisie (Gounod); 3. Marche française de la suite algérienne (Saint-Saëns); 4. Triplette, polka pour deux pistons et petite flûte (Maquet), solistes: Georges Sion, Jules Deltête, Camille Versavel; 5. Fantaisie-ballet; 6. *Les noces de Gamache*, ouverture (Mendelssohn); 7. *Frères joyeux*, valse (G. Wittemann). On sait que la société musicale des *Aveugles de Ronchin*, reçue *A Ma Campagne*, à onze heures trois quarts par l'Harmonie communale, donnera d'autre part un concert à quatre heures de l'après-midi.

ETABLISSEMENT
D'HYDROTHÉRAPIE
du Docteur DELAUNOIS
à Bonsecours-Péruwelz

BULLETIN COMMERCIAL

du mercredi 24 juin 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES — Roubaix-Tourcoing — PRÉCÉD.	Roubaix-Tourcoing — JOUR	ANVERS — PRÉCÉD.	ANVERS — JOUR	LAINES brutes LE HAVRE — PRÉC.	LE HAVRE — JOUR
JUIN...... 1903	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	159.50	158.50
JUILLET	5.32 1/2	5.32 1/2	5.17 1/2	5.17 1/2	159.50	158.50
AOUT.........	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	16 .50	159 50
SEPTEMBRE ...	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	161 50	160.50
OCTOBRE	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	162...	161...
NOVEMBRE....	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	162.50	161.50
DÉCEMBRE....	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	163...	162...
JANVIER. 1904	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	163...	162...
FÉVRIER......	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	163 50	162.50
MARS.........	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.17 1/2	163 50	162.50
AVRIL........	5.35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.17 1/2	164...	162.50
MAI..........	5 35 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.17 1/2	161...	162.50

ROUBAIX-TOURCOING, 24 juin. — On a traité: 55.000 kilos, dont détail suit:

Le matin: Sur octobre, 25.000 kil. à 5,325; sur avril, 5.000 kil. à 5,325. — Total: 30.000 kilos.

Le soir: Sur octobre, 5.000 kil. à 5,325; sur décembre, 10.000 kil. à 5,325; sur mars, 10.000 kil. à 5,325. — Total: 25.000 kilos. — Ensemble: 55.000 kilos.

LE HAVRE, 24 juin. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — Ventes: 400 balles.